

# « Je pensais que c'était une pub ! » : Grâce à un jeu, l'Angevaine passera son permis de conduire

La bonne surprise. Tanya Bonnin, en scolarité au lycée professionnel Simone-Veil d'Angers (Maine-et-Loire), a remporté un jeu-concours organisé par l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Son permis de conduire sera financé à hauteur de 1 500 €.



Son sourire est un peu crispé par la timidité alors qu'on lui remet officiellement son prix ce vendredi 30 juin, mais la joie l'anime bien comme le glisse Catherine Clamens, sa conseillère principale d'éducation au [lycée professionnel Simone-Veil d'Angers](#) (Maine-et-Loire). Tanya Bonnin, qui fêtera son dix-huitième anniversaire dans une dizaine de jours, a remporté le jeu-concours Gagne ton permis de conduire, organisé par [l'Aide à domicile en milieu rural](#) (ADMR) depuis trois ans [dans la région Pays de la Loire](#).

Un gagnant par département des Pays de la Loire

 Ouest-France  
Bérénice POULIN

Publié le 04/07/2023 à 10h00


# Une étudiante à Angers a gagné son permis de conduire grâce à un concours

Le comité régional ADMR financera le permis de conduire de Tanya Bonnin, étudiante en bac pro ASSP, à la suite d'un concours dans tout le Maine-et-Loire qu'elle a remporté ce lundi 3 juillet.



Tanya Bonnin pourra obtenir son permis, nécessaire à son projet, sans rien dépenser. | FÉDÉRATION ADMR

Ce lundi 3 juillet, Tanya Bonnin étudiante en bac pro accompagnement, soins et services à la personne – ASSP – **a remporté le concours « Gagne ton permis de conduire »** et n'aura donc aucun frais à payer pour l'obtenir. Le financement est pris en charge par le comité régional ADMR – aide à domicile en milieu rural – qui précise que **« le permis de conduire est un prérequis nécessaire pour travailler dans le secteur des services à la personne »**. Pour la troisième année consécutive, un prix était décerné par département et c'est donc l'étudiante du lycée professionnel Simone Veil à Angers qui pourra bénéficier de ce coup de pouce.

 Le Courrier de l'Ouest  
Florian PICHET

Publié le 04/07/2023 à 19h56